

objet : U.I.O.M. d'Echillais

Chef de la CQEL / DDE

Affaire suivie par R. Kantin (IFREMER)

17009-LA ROCHELLE PALLICE

La Tremblade, le 7 novembre 2000

N/REF : RK/MR/54-00

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronce les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 36 98 36
télécopie 33 (0)5 46 36 37 51
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Cher Monsieur,

Suite à votre courrier du 30 octobre relatif à l'usine d'incinération des ordures ménagères d'Echillais, voici nos observations :

⇒ Sur le rapport lui-même : il prend mal en compte l'usage des eaux de la Charente et l'impact des rejets de métaux lourds ;

En effet, les informations sur l'usage des eaux de la Charente (paragraphe 20/46) nous semblent un peu "faiblardes" vu l'importance des enjeux socio-économiques (pêche, conchyliculture) ; la partie relative à l'impact des rejets ne se réfère pas aux données RNO (données publiques accessibles par le Net).

⇒ Rappelons ici quelques points importants :

- La conchyliculture du bassin de Marennes-Oléron est, avec près du tiers de la production nationale, la première (par son tonnage) en Europe (plus de 100 000 tonnes d'huîtres en stock). En outre le débouché de la Charente est une zone importante de captage du naissain d'huîtres (on y trouve aussi des bouchots à la Mouclière).

- En dehors des activités de pêche en zone d'estuaire, il est bon de rappeler aussi que l'estuaire de la Charente constitue un milieu biologiquement riche, favorable à l'établissement de nourriceries et de frayères. A cela s'ajoute la pêche à la civelle.

- En ce qui concerne les données du RNO (données exploitées dans un fichier téléchargeable situé dans www.ifremer/delas/surveillance/quadrige/produits/bulletins.html), il ressort que :

- les teneurs en mercure et en cadmium dans les huîtres sont dans la "moyenne haute" des valeurs observées dans les huîtres des côtes de France, ce qui est confirmé par d'autres travaux de l'IFREMER pour les sédiments du bassin. Quant au Cadmium (accessoirement au zinc et au plomb), les teneurs plus élevées sont dues au mélange avec les eaux girondines mais peuvent être partiellement dues à la "SAFT" (Cf Rapport DRIRE),

- le Hg, le Cd et le Pb sont les 3 métaux pris en compte par l'arrêté du 21 mai 99 relatif au classement de salubrité et à la surveillance des zones de production et des zones de reparcage des coquillages vivants. Les seuils fixés pour ces 3 métaux sont actuellement en cours de révision au niveau de l'U.E. pour être revus à la baisse, ce qui pourrait être très contraignant pour les conchyliculteurs.

Fort de ces observations, relatives aux enjeux situés en aval de la zone de rejet, nous concluons que l'abattement prévu pour les métaux lourds est certes important, mais pas suffisant, surtout pour le Mercure, le Plomb et le Cadmium (respectivement 17,5 kg/an ; 91,2 kg/an ; 5,1 kg/an) et nous ne recommandons pas le rejet des eaux traitées en Charente. En outre, la présence de quantités importantes de chlorures (3,2 tonnes/jour) accroît la biodisponibilité de certains métaux, notamment du Cadmium, en favorisant leur passage sous forme soluble par formation de chlorocomplexes très stables et très solubles. De tels apports ne feront qu'augmenter le bruit de fond "chronique" en Hg, Cd et Pb (bioaccumulations).

En ce qui concerne les autres métaux (y compris le Cuivre et le Zinc), ils sont moins préoccupants que les trois premiers.

Par ailleurs, la suggestion d'effectuer des prélèvements de sédiments, et d'eau à titre de comparaison, 2 fois par an et en 2 points, est judicieux. Il serait cependant opportun de compléter ce contrôle en y rajoutant des analyses de coquillages (situés à proximité ou pré-positionnés dans une poche), au minimum 2 fois par an également.

En me tenant à votre disposition pour tout complément d'informations.

Sincères salutations.

Roger KANTIN

Responsable du laboratoire
Environnement Littoral
La Tremblade